



Puis je me retourner contre hlm

Par **Amelief19**, le **03/10/2019** à **19:22**

Bonjour,rrnrJe voudrais savoir si je peux me retourner contre Hlm et si oui comment ?rnJe vous explique ma situation, je suis rentrée dans l'appartement en décembre 2018 et Hlm à mal rempli les papiers de demande de fsl et du coup le 1er mois de loyer n'a pas été pris en charge. Un plan d'épurent à été mis en place mais vu ma situation je n'ai pu l'honorer. Hlm c'est permis en Mars de me menacer d'expulsion pour 43€ d'impayé sur le plan d'épurent uniquement. (Je suis à jour dans mes autres loyers) Mon assistante sociale à donc fait une demande d'aide en juin 2019 pour payer ce 1er mois qui m'as été refusée car Hlm leur à déclarer que je ne payée pas mes loyers. Ce qui est faux. Tout les mois mon loyer résiduel est honoré, il n'y a que le 1er mois qui n'as pu être payé. Et hier j'ai reçu un courrier de la CAF pour m'informer de la suppression de mon APL car Hlm continue malgré les preuves de paiements à dire que je ne paie pas mes loyers.rnComment faire pour me sortir de cette situation et que la société Hlm arrête de mentir.